



Versement cotisation à l'affiliation, assurance 2025-2026

Chers parents,

Une nouvelle fois, toute l'équipe d'animation vous remercie de la confiance que vous accordez à notre unité.

Les montants des cotisations s'élèvent à :

- **65 €** pour un seul enfant inscrit
- **55 €** par enfant si 2 enfants sont inscrits et vivent sous le même toit
- **48 €** par enfant si plus de 2 enfants sont inscrits et vivent sous le même toit

Pour rappel, ces frais couvrent essentiellement les assurances de vos enfants mais aussi les formations des animateurs, les diverses aides pratiques à l'animation, les outils pédagogiques et le fonctionnement logistique et administratif de la Fédération Scoute de Belgique. Comme d'habitude, nous nous permettons d'y ajouter une quote-part destinée à l'unité de +/- 10€. Ceci afin de couvrir une partie de nos frais.

Nous vous serions reconnaissants d'effectuer le versement, dès que possible sur le compte de l'unité. Merci d'adapter le montant, en fonction du nombre d'enfants.

COMPTE	COMMUNICATION
<u>BE85 0682 4578 6206</u>	<u>Cotisation 2025-2026 + nom de(s) l'enfant(s) »</u>

MERCI DE BIEN RESPECTER LE FORMAT DE COMMUNICATION !

Le versement doit être effectué au plus tard le 11/10/2025.
Passé cette date, si nous n'avons pas reçu le versement, nous désinscrirons votre enfant et ce dernier ne sera plus assuré.

En cas de difficulté de paiement, veuillez en faire part à l'un des membres de l'équipe d'unité.

En vous rappelant notre entier dévouement à l'épanouissement et au bien-être de vos enfants, nous vous prions de croire, chers parents, à l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le Staff d'Unité de la 23 HD

Nom	Prénom	Totem	Téléphone
Leveau	Arnaud	Jaguarundi	0472 01 02 83
Bruyère	Arthur	Chamois	0472 36 04 02
Lantier	Antoine	Artami	0474 03 84 47
Wallerand	Lucie	Agami	0492 86 58 44